



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL JOINT
DES
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE
TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT



1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Téléphone : (202) 458-2980

Fax : (202) 522-1618

Washington, le 11 octobre 2014

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 11 octobre 2014, à Washington.
2. L'économie mondiale continue de faire l'objet d'une étroite surveillance et est exposée à des risques considérables de dégradation. Une prospérité partagée passe par une croissance économique solidaire, la création d'emplois et une action multilatérale soutenue visant à donner aux couches les plus pauvres et les plus vulnérables les moyens de se prendre en charge. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) à travailler avec les pays membres à la mise en œuvre de politiques courageuses afin de stimuler la croissance et renforcer la résilience.
3. Nous nous réjouissons que le Rapport de suivi mondial de cette année évalue, pour la première fois, les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Groupe de la Banque mondiale qui consistent à mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée de façon durable, tout en continuant à rendre compte de l'état d'avancement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le traitement, dans le Rapport, de la question des disparités entre les 40 % les plus pauvres et le reste de la population, y compris dans les pays à revenu élevé, a été pour nous un bon point de départ pour débattre de la prospérité partagée.
4. Nous nous félicitons du débat sur la promotion d'une prospérité partagée et le rôle du Groupe de la Banque mondiale en ce qui concerne l'appui à l'investissement dans le capital humain, l'amélioration de l'accès aux marchés, les réformes structurelles, l'inclusion financière, les infrastructures, l'amélioration des régimes fiscaux et des systèmes de transfert, notamment les filets de sécurité sociale, et la lutte contre le changement climatique. Nous insistons sur l'importance des politiques et des institutions pour promouvoir un cadre favorable au développement du secteur privé, qui est essentiel à l'investissement, la création d'emplois et la réalisation d'une croissance économique solidaire et soutenue. Nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à aider les pays à privilégier et appliquer des politiques adaptées dans ces domaines, à en surveiller les résultats et les impacts, et à renforcer leurs capacités statistiques. Nous accueillons avec satisfaction l'engagement du FMI à offrir un appui dans ses domaines de

compétence spécifiques, notamment la formulation de politiques fiscales et de réformes budgétaires.

5. L'inclusion sociale est au cœur de la prospérité partagée. Nous soulignons l'importance, pour le Groupe de la Banque mondiale, de continuer à porter une attention particulière à la problématique du genre et de l'égalité des sexes. Nous l'encourageons à prendre davantage en compte les questions de genre dans ses opérations et à se concentrer plus nettement sur la mise en œuvre et l'impact. Nous attendons avec intérêt la version actualisée de la Stratégie du Groupe de la Banque sur l'égalité des genres et le développement, ainsi que les mises à jour qui suivront.
6. Les pays admis à bénéficier de l'aide de l'IDA affichent une forte croissance depuis l'an 2000, et ont fait montre d'une résilience impressionnante durant la crise économique mondiale. Cependant, un cinquième desdits pays n'ont pas vu leur produit par habitant augmenter depuis lors et sont vulnérables à des chocs comme des catastrophes naturelles, des épidémies et des perturbations dans les secteurs économique et financier, qui peuvent rapidement enrayer les progrès accomplis. Nous demandons que le FMI et le Groupe de la Banque mondiale continuent de surveiller les facteurs de risque et de vulnérabilité économiques.
7. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale pour son dynamisme et la rapidité de sa riposte face à l'épidémie d'Ebola. Nous accueillons avec satisfaction la mobilisation rapide de fonds d'urgence par le Groupe de la Banque et le FMI pour aider à traiter et contenir la maladie. Nous nous réjouissons de l'action concertée de la communauté internationale en Afrique de l'Ouest et soulignons l'importance de fournir un appui supplémentaire et coordonné sur le terrain à la feuille de la route de l'Organisation mondiale de la santé pour l'action contre Ebola. Au-delà de la tragédie humaine, les pertes économiques enregistrées dans les pays affectés sont désastreuses. Une action et une aide financière rapides et coordonnées sont indispensables pour circonscrire et atténuer l'impact économique direct et durable de cette crise et renforcer la capacité à combattre efficacement l'épidémie.
8. Nous appelons à des interventions et une aide ciblées en faveur des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et d'autres régions qui sont dans la tourmente et en transition. Nous soulignons combien il est important que le Groupe de la Banque mondiale et le FMI apportent à ces pays une aide à la hauteur des attentes. Nous encourageons les deux institutions à continuer à mettre l'accent sur les besoins immédiats et à aider à préparer le terrain pour renforcer leurs opérations lorsque la situation se sera davantage stabilisée et s'y prêtera.
9. Les pays en situation de fragilité et de conflit ont besoin d'une attention particulière et d'une aide adaptée à leurs défis spécifiques. Nous lançons un appel à un engagement plus ferme à obtenir un impact concret et mesurable, tout en cherchant à mieux comprendre les causes des conflits. Les petits États insulaires demeurent vulnérables à des chocs économiques et à des risques de catastrophes naturelles qui exigent une aide adaptée à leurs besoins particuliers. Nous

encourageons le Groupe de la Banque mondiale à promouvoir et à soutenir davantage la multiplication des possibilités d'investissement privé dans ces pays.

10. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale pour la prise en compte du changement climatique et de la gestion des risques de catastrophes dans les plans, les stratégies et les opérations de financement en faveur des pays. Nous l'invitons à continuer à travailler sur la question du changement climatique, dans le droit fil de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et à contribuer au succès de la Conférence des Parties qui se tiendra à Lima (Pérou) en novembre prochain.
11. L'investissement dans les infrastructures, notamment dans le secteur de l'énergie, est indispensable pour soutenir la croissance économique et assurer une prospérité partagée. Nous encourageons le Groupe de la Banque mondiale à continuer à mener des opérations et à fournir des services-conseils dans le but d'améliorer les infrastructures. Les ressources mises à disposition au titre du Mécanisme mondial de financement des infrastructures sont les bienvenues pour lancer une plateforme qui facilitera la mobilisation de capitaux privés afin de financer des projets d'infrastructure. Nous souhaitons que ce Mécanisme se donne rapidement l'envergure et les ambitions voulues. Nous comptons sur le renforcement de la coopération pour constituer une réserve de projets commercialement viables et prêts à financer. Nous exhortons le Groupe de la Banque et le FMI à aider les pays à fournir une énergie efficace, fiable, abordable et durable, notamment dans le cadre de l'Initiative Énergie durable pour tous.
12. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale pour avoir accru ses opérations de prêt, d'investissement, de mobilisation de ressources, dont les investissements du secteur privé, et ses services-conseils durant l'exercice écoulé, alors qu'il était engagé dans un processus fondamental de réforme interne. Nous attendons un changement profond dans le fonctionnement de l'institution, qui lui permettra d'offrir une aide plus efficace à ses pays clients, en faisant appel à des partenariats, à des approches intégrées régionales et au partage de connaissances, y compris à travers la coopération Sud-Sud, de façon à répondre aux besoins des clients et à réagir promptement face à des chocs imprévus. Nous surveillerons la mise en œuvre du processus de réforme interne et espérons voir une amélioration de la qualité des prêts accompagnée d'un impact accru au plan du développement. Nous nous réjouissons de l'engagement renouvelé du Groupe de la Banque en faveur de la diversité et l'inclusion, qui sont essentielles à la réalisation de ses objectifs institutionnels. Nous l'encourageons à progresser aussi rapidement que possible dans la réalisation des objectifs retenus en matière de diversité.
13. Le programme de développement des Nations-Unies pour l'après-2015 offre la possibilité de construire un modèle de développement plus solidaire et plus durable. Nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à soutenir les efforts déployés au plan international pour parvenir à un accord sur les objectifs de développement pour l'après-2015. Nous soulignons l'importance particulière de la Troisième conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra à Addis Abeba en juillet 2015. Nous espérons que la Dix-septième

reconstitution des ressources de l'IDA sera déterminante dans l'accélération des progrès vers la réalisation des OMD, et le Groupe de la Banque mondiale, de façon générale, dans la mise en œuvre réussie du nouveau programme de développement.

14. Nous restons résolus à achever le processus d'ajustement de la répartition du capital du Groupe de la Banque mondiale engagé en 2010, et prions instamment tous les membres qui ne l'ont pas encore fait de souscrire les parts du capital de la BIRD et de l'IFC qui leur sont allouées. Nous maintenons notre ferme engagement à conclure le prochain examen de la répartition du capital en 2015.

15. La prochaine réunion du Comité du développement aura lieu à Washington le 18 avril 2015.